

## 🕒 Lepecq de la Clôture et la Société Royale de Médecine – Dr Feltgen (séance du 9 octobre 1996)

### **Louis LEPECQ DE LA CLOTURE 1736 - 1804**

Louis Lepecq de la Clôture naquit à Caen le 12 juillet 1736. Il était fils d'un Docteur-régent de la Faculté de Médecine de cette ville. Par penchant héréditaire, il débuta ses études médicales dans la capitale bas-normande et y prit le grade de Docteur-régent. Soucieux de se perfectionner, il partit ensuite pour Paris où il se familiarisa avec l'observation clinique auprès des malades des salles de l'Hôpital de la Charité.

Après des études attentives, il revint à Caen où il ne tarda pas à être agrégé à la Faculté et à y devenir professeur de chirurgie, bien qu'il ne semble pas avoir exercé cet art. Comme l'écrivit un de ses biographes : " Lepecq fut toujours médecin et ne fut jamais que médecin".

Après avoir exercé plusieurs années à Caen, il partit pour Rouen en 1768. Rapidement agrégé au Collège des Médecins, il fut ensuite nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de cette ville, puis médecin des Prisons et médecin de la Généralité pour les maladies épidémiques.

Ses travaux lui valurent d'être anobli par Louis XVI en 1781.

Malgré - et probablement à cause de - cette distinction, l'envie de quelques-uns et les événements politiques obscurcirent sa vieillesse. Il quitta Rouen pour retrouver sa région natale et mourut le 5 novembre 1804, à l'âge de 68 ans, dans une propriété qu'il avait à St Pierre Azif, près de Pont l'Evêque.

Voici, résumée en quelques lignes, la vie d'un médecin dont le nom, comme le souligna Charles Nicolle, " domine l'histoire de la médecine rouennaise avant la Révolution".

Attachons-nous maintenant à son œuvre.

Outre de nombreuses lettres et rapports conservés dans les archives municipales et départementales, LEPECQ nous a laissé deux ouvrages fort précieux pour l'histoire de notre région au XVIII<sup>e</sup> siècle :

Le premier : "Observations sur les maladies épidémiques, ouvrage rédigé d'après le tableau des épidémiques d'Hippocrate", fut publié en 1776 par Ordre du Gouvernement et aux frais du Roi.

Le second : "Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques, ouvrage qui expose une suite de quinze années d'observations...", fut publié par Ordre du Gouvernement en 1778.

Cette dernière œuvre est constituée de trois parties :

La première est consacrée à la "Description générale de la Normandie". L'historien y trouvera de précieux renseignements sur le climat, les mœurs des habitants de la Province et les maladies qui y régnèrent de 1763 à 1777.

La seconde partie comprend les observations météorologiques recueillies à Caen et à Rouen, pendant quinze années consécutives.

La troisième partie, quant à elle, expose les "Constitutions des Maladies Régnautes" dans le climat de Caen de 1763 à 1768 et de Rouen de 1768 à 1777.

Il n'est pas aisé de définir, à plus de deux siècles de distance, ce que LEPECQ nommait les "Constitutions épidémiques". On peut dire qu'il s'agit de l'ensemble des maladies qui se développent sous l'influence des constitutions atmosphériques (conditions géo-climatiques) et des constitutions individuelles des habitants de la région étudiée.

Ainsi, les mêmes constitutions épidémiques ne peuvent se présenter à Rouen et à Caen. A ce propos, citons LEPECQ lui-même, il nous le démontrera en évoquant Rouen :

"Effectivement contemplons d'un seul coup d'œil une ville qui n'a pas 1000 toises de diamètre transversal, englobée dans un terrain concave, bornée de fort près par la chaîne demi-circulaire de ses montagnes, qui prennent près de 400 pieds d'élévation perpendiculaire au-dessus du niveau du fleuve qui la baigne au Midi. Ajoutons que la direction de ces mêmes chaînes de montagnes laisse la ville plus spécialement ouverte depuis le sud-est jusqu'au-delà du sud-ouest; exposée conséquemment aux effets plus directs des vents méridionaux, protégée de ceux du Septentrion, d'où elle ne reçoit d'influence particulière que du nord-est.

Qu'on réfléchisse alors que plus de 90000 âmes entassées dans cette cité profonde, exhalent continuellement une infinité de vapeurs animales, susceptibles de nombre d'altérations malfaisantes, et souvent confondues avec les émanations humides-brouillardieuses et fétides, que la disposition de la vallée semble y fixer annuellement pendant plusieurs mois de suite. Considérons encore que ces vapeurs seront plus aisément condensées par l'humidité ; que, dans les jours nébuleux et pendant l'hiver, si le vent de nord-est ne souffle point, elles seront rarement attirées par le Soleil à une distance assez élevée pour pouvoir être emportées au-delà de nos montagnes ; et qu'elles seront d'autant moins pompées que des maisons fort exhaussées, des rues étouffées, des places peu ouvertes, et le défaut de circulation de l'air présentent plus d'obstacles à leur évaporation " .

Non, rien de tout cela ne peut être comparable à " l'assiette heureuse et riante de Caen, Ville prolongée dans un large vallon, auquel la Nature n'imposa de bornes que la mer à trois lieues de distance au nord-est, et un groupe de collines peu élevées, à une grande lieue vers le Couchant." Que de dissemblances avec Caen et ses " rues bien ouvertes ", ses places étendues et multiples, si bien aérées et au " nombre beaucoup moins considérable de ses Habitants."

Mais les différences entre les habitants ne résident pas uniquement dans leur nombre. En effet, " les Habitants de Rouen sont généralement plus cacochymes, plus bilieux, plus gras et garnis d'embonpoint ; moins vifs, moins ardents dans leurs entreprises, moins fermes peut-être dans leur opinion que ceux de Caen."

Ne soyons donc plus étonnés de rencontrer à Rouen de ces " affections bizarres, catarrhales ou rhumatisantes " ou d'y observer ces " espèces d'orgasmes de la rate."

Malgré ce désir, qui vient de naître en nous, de quitter rapidement notre ville, attardons-nous un instant afin de mieux comprendre la pensée médicale de LEPECQ de la Clôture. Pour cela, nous nous aiderons du "Discours préliminaire" de son premier ouvrage, dans lequel il expose les conceptions qui l'ont guidé dans son travail de "Médecin Observateur".

De 1763 à 1777, ce médecin normand observa sans relâche et accumula plusieurs centaines d'observations dans lesquelles il étudiait les influences morbides d'un point de vue topographique, et décrivait avec minutie les trop fréquentes épidémies auxquelles il était confronté. Dans cette tâche, LEPECQ tenait à suivre le plan d'observation prescrit par Hippocrate.

Ce paragraphe, tiré du "Traité des Airs, des Eaux, des Lieux" du célèbre médecin de l'Île de Côt, montre bien quelle fut la ligne de conduite adoptée par son disciple normand :

"Celui qui veut approfondir la médecine doit faire ce qui suit : il considérera d'abord les saisons de l'année, l'influence respective que chacune d'elles exerce ; (...) ; puis il examinera quels sont les vents chauds et froids, surtout ceux qui sont communs à tous les pays, ensuite ceux qui sont propres à chaque localité. Il est nécessaire de connaître les qualités des eaux (...).

Donc, lorsqu'un médecin arrive dans une ville à lui inconnue, il en observera la situation et les rapports avec les vents et avec le lever du soleil, car les mêmes effets ne sont pas produits par une exposition au nord ou au midi, ou au levant ou au couchant. Il acquerra les notions les plus précises possibles sur la nature des eaux, si les habitants font usage d'eaux lacustres ou molles, ou dures et sortant de lieux élevés et rocaillieux, ou crues et saumâtres ; il étudiera les divers états du sol, qui est tantôt nu et sec, et tantôt boisé et arrosé, tantôt bas et brûlé de chaleurs étouffantes, tantôt haut et froid. Il reconnaîtra le genre de vie des habitants, qui sont amis ou du vin, de la bonne chair ou du repos, ou laborieux, adonnés aux exercices du corps, mangeant beaucoup et buvant peu".

Et c'est ce que fit exactement LEPECQ lorsqu'il vint s'installer à Rouen en 1768.

Mais cette méthode d'observation ne se veut pas un système explicatif. Comme le souligne J.C. SOURNIA, " Ces constatations descriptives relatives aux coïncidences entre la qualité des eaux, le caractère des saisons et l'orientation des vents n'ont pas de valeur explicative".

Et c'est ce que confirme LEPECQ lui-même quand il s'interroge ainsi :

"Eh ! jusqu'à quand serons-nous donc assez insensés pour oser prétendre franchir les limites assignées à l'esprit humain dans la recherche des causes premières des phénomènes de la Nature?"

Dans quel but alors tout ce travail et pourquoi ce médecin des épidémies disait-il vouloir se contenter " de présenter des faits d'observation, sans prétendre encore en faire aucune application."?  
Il faut y voir une prudence réactionnelle aux théories scientifiques contemporaines, la préférence étant donnée à l'observation pour elle-même, à celle prônée par la " Médecine en son berceau, toute simple et naturelle".

LEPECQ de la Clôture exprime à plusieurs reprises son peu de foi pour les " superbes découvertes des modernes " : " Non- écrit-il- les grandes lumières de la physique, les nombreuses découvertes de l'anatomie, les riches fonds de l'histoire naturelle, ni les trésors immenses que nous offre aujourd'hui la chimie, plus éclairée qu'autrefois, ne suffiront point pour nous donner les véritables connaissances de l'art de guérir."

Mais plus encore, LEPECQ rejette la médecine de son temps, " avec-je cite- une aversion décidée pour le fatras des médicaments, et surtout pour les saignées multipliées " dont il avait vu" les plus funestes effets." On ne peut certes lui donner tort quand il parle du danger de vouloir " fonder le plan d'une méthode curative sur des principes erronés".

Sont vaines pour lui les opinions des "Humoristes, des spasmodistes, des Triturans, des Animistes même et des Méchanistes " . Ces systèmes de pensée, qui florissaient au XVIIIe siècle restaient le plus souvent sans effet sur la guérison des malades. Plus précisément, sans effet bénéfique. Les résultats n'étaient pas toujours ceux initialement recherchés. Ainsi, LEPECQ s'exclamait-il à propos de la saignée pratiquée sans réserve par Pierre CHIRAC, médecin de Louis XV : "Combien de milliers de victimes ont été immolés dans la suite par cette pratique sanguinaire!".

Pour lui, "tous les systèmes s'étant détruits l'un par l'autre, le feu précieux de l'observation est aujourd'hui le seul foyer qui puisse nous éclairer dans la route obscure de l'art de guérir". L'observation reste bien "la seule règle qui ne peut nous tromper".

Tout à la fois disciple d'Hippocrate et de Condillac, LEPECQ de la Clôture veut se limiter aux faits et à ce qui se présente à ses sens, bannissant tout esprit de système. Mais il apparaît, à la lecture de son œuvre, qu'il ne parvint pas toujours à se conformer à cette règle. Lui-même le confesse dans ces lignes : " Le dirai-je ? Il m'arriva souvent de fermer mon Hippocrate, et de m'interdire sa lecture pendant des mois entiers, dans la crainte de devenir l'esclave d'une doctrine que je commençais à trouver séduisante".

Après avoir abordé l'aspect théorique, attachons-nous à analyser la pratique médicale de notre confrère normand.

LEPECQ de la Clôture divise les observations médicales en six parties :

- 1°) Les observations liées à l'histoire de la maladie
- 2°) Les observations liées au pronostic
- 3°) Les observations des signes précurseurs, des crises et des pouls critiques
- 4°) Les observations thérapeutiques
- 5°) Les observations cadavériques
- 6°) Les observations météorologiques.

Pour simplifier nous regrouperons les trois premières sous le thème de l'histoire naturelle de la maladie. Dans ce domaine, un bon observateur se doit avant tout de décrire, sans préjugés ni raisonnements, les faits issus de l'interrogatoire et les symptômes fournis le plus souvent par la seule inspection. Il n'est pas question à cette époque, de bénéficier des informations apportées par la palpation, la percussion et l'auscultation. Mais, il ne s'agit pas moins pour autant d'un véritable examen clinique et, à ce sujet, LEPECQ de la Clôture plaide, à l'instar de médecins comme VICQ d'AZYR et FOURCROY ou de chirurgiens comme P.J. DESAULT, pour un enseignement au lit des malades : " manière d'enseigner, écrit-il, bien préférable à celle des écoles, où l'on ne traite que des maladies que d'après des auteurs."

Toujours dans le domaine de l'histoire naturelle de la maladie, LEPECQ attache une grande importance aux événements qui serviront à la "science du pronostic", science qui rapprochera le "Médecin clinique "de

la Divinité, le mettant" en état de pouvoir prédire, avec sagesse, quelle sera la durée de la maladie, quelle sera son issue ". Il s'agit, entre autre, d'observer les "crises" qui signent la guérison, et les "dyscrisies" qui annoncent une évolution défavorable. Cette capacité à prédire le mode évolutif d'une maladie, LEPECQ la place au sommet des valeurs médicales, comme l'expriment les phrases suivantes :

"Savoir apprécier chaque mouvement, chaque effort de la Nature, dans ses modifications essentielles ; savoir avec précision les signes précurseurs d'une crise ; la prévoir ; la prédire, et l'annoncer pour tel jour, même à peu d'heures près, c'est la plus grande connaissance que l'art puisse procurer ; c'est un talent qui fixe la vénération des hommes, et qui enlève leur confiance".

Le médecin-observateur devra donc porter la plus grande attention aux signes annonciateurs comme les hémorragies, les vomissements, les sueurs, la diarrhée, le flux des urines ; sans oublier le pouls et ses différents rythmes. Cette "boussole du médecin", qui "semble avoir été placée sous nos doigts par la nature même".

Une attention particulière devra être également accordée aux "jours critiques", en se rappelant que " le septième et le quatorzième jour paraissent plus particulièrement consacrés à la révolution des maladies aiguës".

Abordons maintenant le domaine des "observations médicales" concernant les effets des régimes et des médicaments prescrits par le médecin. La Nature tendant elle-même spontanément à la guérison, le Médecin est là uniquement pour aider ses efforts et soutenir ses mouvements. Une des armes principales dont il dispose pour ce faire est le régime.

En effet, "l'homme malade ne peut plus prendre les mêmes aliments qui lui convenaient dans la santé ; " (...) Les aliments " doivent être variés à raison des habitudes, du tempérament et de l'âge du malade, du temps et de la durée de la maladie, de son espèce et de la saison".

Cependant, l'observance des prescriptions diététiques ne semble pas avoir été le fort des rouennais, ce dont LEPECQ ne manquait pas de se plaindre :

"Il nous est très difficile, à Rouen, de pouvoir régler convenablement la diète des malades ; et lorsque nous croyons les avoir laissés à la tisane simple, ils se retrouvent engoués de bouillons succulents qu'une pernicieuse habitude, et l'ignorance des gardes-malades leur prodiguent avec profusion".

Dans le "Malade imaginaire" de Molière, Toinette déguisée en médecin, ne prescrivait-elle pas déjà à Argan de "manger de bon gros bœuf, de bon gros porc, de bon gros fromage de Hollande, du gruau et du riz, et des marrons et des oublies" plutôt que du potage, de la volaille, du veau, des bouillons et des œufs frais?

Les autres armes dont dispose le médecin pour soutenir la Nature sont : la saignée, les purgatifs, l'émétique et les lavements. Mais, là encore, LEPECQ dénonce :

" Que d'erreurs journalières à cet égard ! combien d'imprudences, ennemies de l'ordre naturel! que d'abus dans l'administration des secours!"

Prônant l'observation des effets des remèdes utilisés, il souhaite pouvoir trouver une réponse à ces questions fondamentales :

"Quand doit-on confier une maladie aux soins de la Nature? Quand le médecin doit-il placer des secours? La saignée convient-elle dans toutes les maladies aiguës? La saison, le climat, l'état actuel de l'atmosphère, n'apportent-ils point quelque modification dans l'emploi qu'on en doit faire? (...) Dans quel temps de la maladie doit-on purger? Tous les jours sont-ils indifférents pour l'emploi des purgatifs?".

Si malheureusement les prescriptions ne furent pas suivies, ou si leur choix ne fut pas le bon, vient pour le Médecin le temps des "observations cadavériques". Mais LEPECQ de la Clôture se méfie des conclusions qui peuvent être tirées de ces observations. Ainsi, écrit-il avec sagesse :

"l'observateur doit bien se tenir sur ses gardes, et craindre de prendre pour la cause de la maladie, ce qui n'en est que le produit".

Le passage suivant nous instruira encore davantage sur la pensée de notre confrère :

"Ne rejetons cependant pas cette branche anatomique du travail de l'observateur. Qu'il ne compte pas entièrement sur de pareilles découvertes, qui, lors même qu'elles peuvent indiquer le foyer du mal, n'apprennent point encore à le combattre : qu'il n'en déduise point de fausses conséquences, qui pourraient l'égarer dans sa pratique. Mais qu'il interroge avec confiance la Nature sur le cadavre même, son attention, sa patience, lui fourniront souvent des traits de lumière ; et l'Art y gagnera toujours des faits, dont la réunion servira peut-être à découvrir un jour ce que nous ne pouvons présumer en ce moment".

Le dernier genre d'observations auxquelles le Médecin observateur doit se consacrer est celui des observations météorologiques. En cela, il remplit les grands préceptes d'Hippocrate.

Il ne faut pas suivre ces "Praticiens du moment", "peu curieux de considérer s'il n'y a point eu quelque cause générale qui ait pu "produire les maladies qui se présentent à eux. Au contraire, il faut chercher leur liaison" avec - je cite - l'influence de ces êtres magnifiques qui nous environnent et réfléchissent leur action sur notre globe, de cet astre surtout qui règle le cours des saisons destinées à renouveler ou laisser reposer la Nature ; avec ces vents plus ou moins impétueux, souvent trop légers et paisibles, qui portent l'altération dans les saisons, et les écartent de l'ordre naturel".

En effet, suivant Hippocrate, "on ne peut recourir qu'à des causes générales, communes à tout le monde, (et par conséquent qu'à l'air), pour la production des maladies qui attaquent indifféremment tous les sexes, tous les âges et toutes les conditions, quoique la façon de vivre soit aussi variée qu'il y a d'états différents".

A ce propos LEPECQ de la Clôture suit quasi aveuglément les écrits hippocratiques, qui sont pour lui comme un dogme que l'on ne peut trouver en faute. Il ne reste plus au médecin qu'à observer, le regard pointé sur la girouette ou le coq du clocher, comme sur le cours des nuages et la direction des vents. Il devra également se munir d'un baromètre, d'un thermomètre et autre hygromètre afin de parfaire ses observations et de connaître ainsi les différentes constitutions :

- journalières, - saisonnières, - annuelles ; au moyen de quoi le médecin instruit pourra "prédire quel sera le caractère dominant des maladies, même épidémiques, dans les saisons suivantes " et faire ainsi " honneur à son art, et se couvrir de gloire".

Le souhait de LEPECQ est de voir plusieurs médecins puiser dans cette source, après avoir reconnu l'utilité de ces grands préceptes. Ainsi pourrait être envisagée la production d'un tableau des constitutions et des épidémies à l'échelon national :

"Il n'y a qu'un moyen pour l'obtenir, cet état précieux des constitutions particulières et annuelles, qui seroit le tableau naturel des épidémies de chaque contrée et du royaume entier ; nous osons l'assurer au Gouvernement le plus sage et le plus juste dans ses intentions ; c'est de fixer dans chaque province au moins, dans chaque Généralité s'il se peut, un observateur-.Médecin, un homme qui ait annoncé son goût, son génie dans ce genre si difficile : c'est de l'attacher par honneur et par gloire, par l'amour même de ses devoirs les plus sacrés à l'observation des intempéries de l'atmosphère, de la constitution des saisons et des maladies régnantes ou populaires. Le Gouvernement auroit le droit d'exiger le fruit de ce travail, qu'il aurait provoqué pour l'utilité publique. Chaque année offriroit le dépôt de ces observations, qui seraient remises à une Société éclairée, pour en faire le choix et les transmettre à la postérité. Un philosophe, un ami des hommes pourroit-il ne pas regarder cet établissement comme un des plus pressans besoins de l'Etat?"

Ces lignes, publiées en 1776, ne restèrent pas lettre morte. En effet, cette même année, plus précisément le 29 avril 1776, un arrêt du Conseil d'Etat créait " une commission de Médecine à Paris pour tenir correspondance avec les médecins de province, pour tout ce qui peut être relatif aux maladies épidémiques et épizootiques " . Cette commission se transforma en Société Royale de Médecine, " en vertu de lettres patentes enregistrées en septembre 1778 par le Parlement".

LIEUTAUD, premier médecin du Roi, et DE LASSONNE, médecin de la Reine, en étaient les présidents. VICQ d'AZYR en était le Secrétaire Perpétuel.

Quant à LEPECQ de la Clôture, il en devint très rapidement et très naturellement associé, contribuant ainsi à la grande enquête menée par la Société Royale de Médecine sur les épidémies dans l'ensemble du royaume, sous la surveillance du Contrôle Général. Ainsi notre confrère normand voyait ses désirs se réaliser et son isolement se rompre.

Dans l'épître dédicatoire placée en tête de son ouvrage de 1778, LEPECQ de la Clôture, rend ce vibrant hommage au Roi Louis XVI "Des milliers d'Hommes gémissaient encore dans l'indigence, en butte aux Maladies, à la contagion, Victimes de la douleur, et la Proie du fléau des Epidémies. Il vous était réservé, SIRE, de fonder un Etablissement, dont la vaste Correspondance pût appeler et fixer en un centre commun les connaissances de la Médecine, pour les faire servir plus utilement à la conservation de la partie la plus nombreuse et la plus essentielle de vos Sujets".

Arrêtons-nous un instant sur l'établissement de cette Société.

A l'origine de cette création, nous trouvons une volonté politique nouvelle et la réalisation d'un souhait de la corporation médicale. Les médecins français du XVIIIe siècle caressaient en effet depuis longtemps le projet de créer une Académie de médecine.

Celle-ci avait déjà failli voir le jour sous l'égide de Pierre CHIRAC (1650 - 1732) qui fut, à la fin de sa vie, Premier Médecin du roi Louis XV, et qui proposait déjà l'établissement d'une correspondance de médecine dont le centre devait être Paris.

La faculté s'opposa énergiquement au projet de création d'une telle Académie qui aurait empiété sur ses prérogatives, et ce projet fut abandonné à la mort de CHIRAC. Cependant, et non sans lutte, F.G DE LA PEYRONIE, Premier Chirurgien de Louis XV, réussit à obtenir en 1731 la fondation d'une Ecole de Chirurgie qui devint Académie Royale de Chirurgie en 1748.

Mais la médecine restait sans une Académie qui lui était propre. Seule l'Académie des Sciences, créée en 1666, donnait à certains médecins l'occasion de s'y exprimer.

Par ailleurs, en cette deuxième moitié du XVIIIe siècle, l'administration avait la volonté de promouvoir le bien public, et les monarques éclairés, celui de voir prospérer leurs sujets, même si l'on est en droit de douter de leur volonté d'égalité sociale. Un recensement sanitaire à l'échelle du royaume était souhaitable. Quant aux épidémies, leur approche, comme le soulignait Michel FOUCAULT, avait certaines exigences : " la définition d'un statut politique de la médecine, et la constitution à l'échelle d'un état, d'une conscience médicale, chargé d'une tâche constante d'informations, de contrôle et de contrainte".

Au désir de contribuer au bien public, on peut donc très certainement lier la volonté, pour les instances politiques, d'exercer un certain contrôle de l'exercice de la médecine.

Le facteur déclenchant, ou le prétexte, sur lequel s'appuya le gouvernement fut une épizootie qui dévastait le bétail du sud de la France en 1774. Le Contrôleur Général TURGOT, décida l'envoi d'un jeune anatomiste de 26 ans, déjà célèbre et récemment entré à l'Académie des Sciences : Félix VICQ d'AZYR (1748-1794). Parmi les mesures préconisées par ce dernier, les plus efficaces -et qui ne sont pas sans rappeler celles proposées face à l'actuelle encéphalopathie spongiforme bovine- furent :

- l'interdiction de vendre sur les marchés les animaux venant de lieux infestés ou dont le conducteur n'est point muni d'un certificat portant qu'elles sont saines,
- l'abattage des animaux malades,
- l'indemnisation des propriétaires ; la sagesse du gouvernement et la générosité du Roi pourvoyant à tout.

Ainsi, l'épizootie fut rapidement enrayée.

Peu après son retour, VICQ d'AZYR fut nommé commissaire général de la nouvelle commission de médecine, chargée par le Conseil d'Etat de créer un réseau de médecins reliant Paris et la province, occupés de la surveillance et de la lutte contre les épidémies et les épizooties.

Cette création fut très mal acceptée par la Faculté de Médecine de Paris. En effet, TURGOT qui est à l'origine de cette commission, souhaitait organiser un service médical pour le peuple dans un véritable souci de santé publique. Pour ce faire, il fallait doter les campagnes de praticiens qui ne fussent pas prisonniers de la scolastique propre aux facultés. Celles-ci montraient d'ailleurs leur hostilité à toute réforme. C'est donc avec la volonté de prendre à revers la faculté, que s'établit la future Société Royale de Médecine, corps médical distinct, branché sur le pouvoir et ayant autorité, théoriquement, sur l'ensemble de la profession.

Les buts que la Société s'étaient fixés étaient essentiellement :

- 1) De réunir en "un corps de doctrine" les observations des confrères de province. Les membres parisiens se chargeant d'étudier "l'histoire et la nature des différentes épidémies",
- 2) de rompre l'isolement des médecins de province en les informant et en leur fournissant des listes de signes cliniques, de diagnostics et des types de médications susceptibles d'arrêter épidémies et épizooties.

En fait, c'est une véritable enquête sur les épidémies dans l'ensemble du royaume qui est élaborée sous la surveillance du Contrôleur Général. Mais, ce qui frappe, c'est que l'esprit novateur qui anime les membres de cette société, s'appuie paradoxalement sur des théories médicales anciennes : celles d'Hippocrate, relayées au XVIIIe siècle par les médecins comme Georges BAGLIVI (1669 - 1707) et Thomas SYDENHAM (1624-1689).

Et c'est ici que l'on constate combien l'œuv de LEPECQ de la Clôture s'intègre à un courant de pensée médicale d'importance en cette fin du XVIIIe siècle.

#### Notes

1-Max SIMON ; Eloge de Lépecq de la Clôture. Cité in : M. HELLIS ; Rapport sur le concours relatif à l'Eloge de Lépecq de la Clôture et à l'appréciation de ses ouvrages, lu à la séance publique de l'Académie de Rouen du 6 août 1853, par M. HELLIS ; Rouen ; juillet 1853 ; p.6. 2-Collège des Médecins de Rouen. Séance du 28 mai 1768 : " Requête de Lepecq de la Clôture, docteur en médecine de la Faculté de Caen, qui avait, pendant sept ans, exercé dans la même ville, lequel exprime le désir d'être agrégé au Collège de Rouen. ". M. Lepecq de la Clôture est reçu agrégé par décret du Collège le 7 mars 1769 après avoir soutenu publiquement sa thèse et traité la question suivante : Qu'est-ce que le vertige vermineux ? Cité par AVENEL ; p.299-301. 3-Ch. Nicolle ; Le Pecq de la Cloture (1736-1804) ; La Revue Médicale de Normandie ; Premier volume ; 1900; p. 299-303.